

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

POLITIQUE SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

St-Jean (T.N.L.), le 26 octobre 2015 – La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) accueille avec enthousiasme la nouvelle *Politique sur les services en français* du gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador.

Annoncée par Monsieur Hedderson, secrétaire parlementaire de l'honorable Susan Sullivan, ministre Responsable des Affaires francophones, ce samedi 24 octobre en marge de la 42^e assemblée générale annuelle la FFTNL et en présence de tous les représentants des régions, cette politique est un grand pas dans l'histoire de la francophonie provinciale.

« Cette politique nous offre désormais un appui important dans nos démarches pour solliciter des services en français auprès des diverses administrations provinciales que fréquentent nos concitoyens francophones. Il ne nous sera ainsi plus répondu qu'il n'y a aucune directive du gouvernement en ce sens pour appuyer un refus. » mentionne Madame Cyrilda Poirier, présidente de la FFTNL, avant d'ajouter « Avec celle-ci, nous allons désormais passer à la vitesse supérieure pour que soient développés les services en français. Il faut comprendre que dans certains cas les coûts seraient minimales pour le gouvernement, comme tout ce qui concerne les services en ligne, comme pour exemples, de renouveler un permis de conduire ou obtenir un certificat de naissance. ».

La FFTNL souligne que cette avancée est le fruit de près de quinze ans de démarches répétées pour permettre à notre province de rejoindre ainsi un mouvement pancanadien, et elle remercie sincèrement l'honorable Paul Davis, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'avoir permise.

Le document de la *Politique sur les services en français* est disponible à l'adresse www.gov.nl.ca/ServicesEnFrancais.

- 30 -

Créée en 1973, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est un organisme provincial voué à la protection et à la promotion des intérêts et des droits linguistiques de la communauté francophone et acadienne de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Renseignements :

- Gaël Corbiveau, directeur général
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
dg@fftnl.ca - (709) 722-0627 - www.francotnl.ca